

Outil de calcul des pensions alimentaires pour enfants

Résultats

	PÈRE	MÈRE
Garde partagée		
Facteur (%) de répartition de la garde	50,00 %	50,00 %
Revenu annuel	80 000,00 \$	115 000,00 \$
Revenu disponible de chaque parent	66 425,00 \$	97 425,00 \$
Facteur (%) de répartition des revenus	40,54 %	59,46 %
Nombre d'enfants communs aux parents concernés par la demande	1	
Contribution alimentaire parentale de base selon le revenu disponible des deux parents et selon le nombre d'enfants	13 820,00 \$	
Contribution alimentaire parentale de base de chacun des parents	5 602,65 \$	8 217,35 \$
Total des frais	12 000,00 \$	
Contribution de chacun des parents aux frais	4 864,82 \$	7 135,18 \$
Pension alimentaire annuelle à payer	3 557,46 \$	0,00 \$
Mensuelle (÷ 12)	296,46 \$	0,00 \$
2 fois par mois (÷ 24)	148,23 \$	0,00 \$
Aux 2 semaines (÷ 26)	136,83 \$	0,00 \$
Hebdomadaire (÷ 52)	68,41 \$	0,00 \$